

## **DECLARATION DU CAMEROUN A LA 114<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL EXECUTIF DE L'OIM**

***Madame la Présidente du Conseil Exécutif ;  
Madame la Directrice Générale de l'O.I.M. ;  
Excellences Mesdames et Messieurs ;  
Distingués Délégués,***

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole, au nom du Cameroun, à l'occasion de ces importantes assises, de cette 114<sup>ème</sup> session de notre Conseil Exécutif, pour exprimer toute l'appréciation de mon pays à Madame la Directrice Générale, Amy E. Pope ainsi qu'à ses équipes, pour le Management pertinent qui s'annonce promoteur, et la programmation de cet important échange sur une thématique, qui est au cœur des enjeux mondiaux du moment.

Pour ma délégation, Madame la Directrice Générale est conforme à ses engagements et à sa vision ; ce qui laisse présager de réels motifs d'espoir, pour le futur de notre Organisation. Je voudrais féliciter le Nouveau Bureau du Conseil Exécutif sous la présidence de Madame Katharina STASCH, Ambassadrice de l'Allemagne

**Madame la Présidente,**

« Effets du climat sur la mobilité humaine : appel mondial en faveur de la recherche de solutions », est une thématique capitale, au regard des changements que nous observons permanemment autour de nous. Pour le

Cameroun, le relèvement de ce défi constitue un axe majeur de sa gouvernance.

La situation mondiale actuelle, montre que les facteurs environnementaux et les changements climatiques constituent désormais des moteurs de mobilité humaine. Mon pays n'échappe pas à ce phénomène. Il est confronté à tous ces aléas; la sécheresse, l'élévation de niveau de la mer, les inondations, les éboulements des terrains etc. sont autant de défis pour de nombreuses populations amenées à se déplacer, vers les zones plus favorables. Ces mouvements massifs et imprévus, constituent des sources de tension dans les localités d'accueil.

Conscient de tous ces enjeux, le Cameroun s'est engagé de concert avec la communauté internationale, à l'atteinte des objectifs de développement durable, plus particulièrement l'objectif 13 qui encourage de « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ».

Au plan régional, il a adhéré récemment à la Déclaration ministérielle de Kampala sur la migration, l'environnement et le changement climatique du 29 juillet 2022 ; sans compter de nombreuses autres initiatives sous-régionales et régionales.

Au plan national, la vision du Cameroun, dans sa stratégie de réponse inclusive aux impacts du changement climatique se résume dans le slogan : « *transformer la contrainte climatique en opportunités de développement* ». Cette stratégie est assortie d'un Plan National d'adaptation aux Changements Climatique

C'est dans cette lancée que le Cameroun s'est engagé à une contribution inconditionnelle de 12% de réduction de ses émissions de gaz à effets de serres. Par ailleurs, il entrevoit inclure les aspects liés à la migration lors de la révision de ce cadre en 2025.

C'est aussi fort de cela, que pour appuyer les actions de l'OIM, le Gouvernement a fait une donation des locaux pour abriter la Mission de l'OIM basée à Yaoundé. Le Gouvernement déploie de nombreuses initiatives pour juguler les migrations dues au changement climatique.

Par ailleurs, le pays entend poursuivre ses efforts pour mettre fin au vulnérabilité causée par le déplacement interne tout en les prévenant, conformément à l'agenda du SG de l'ONU sur les solutions durables,

Le Cameroun reste attaché à la migration régulière et appelle l'OIM à renforcer le bureau de Yaoundé pour lui donner une marge d'action considérable, dans la sphère de la sous-région Afrique Centrale.

Madame la Présidente, mon pays considère que toutes ces actions auront une incidence positive sur la gestion des flux et tendance migratoires liées au climat dans mon pays. Toutefois, nous restons convaincus de l'efficacité et de la nécessité d'actions bilatérales, régionales et internationales convergentes ;

C'est dans ce sens que nous appelons notamment, au respect de l'Accord de Paris à travers le principe de la responsabilité commune mais différenciée.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention